

PROTOCOLE D'ACCORD DE RATTACHEMENT DEROGATOIRE

Exposé des motifs

La demande de dérogation ne peut être faite uniquement en considération de la participation des équipes concernées à des compétitions autres que celles de sa Ligue et/ou de son CD de rattachement administratif normal. Elle doit s'expliquer par le fait que le rattachement administratif normal constitue une entrave au développement du club. Elle doit prendre en compte l'ensemble des activités du club et la question plus globale du développement du basketball dans la zone d'activité du club ; elle doit donc s'inscrire dans un projet de développement qui doit être joint en annexe.

Le club dedont le siège est situé.....(départ.....)

A formulé le vœu d'un rattachement dérogatoire - au CD...

- à la Ligue.....

- de
- son (ses) équipe(s),
 - l'ensemble de ses équipes...
 - l'ensemble du club

Pour les raisons suivantes :.....

(résumer ici l'intérêt de la dérogation demandée pour le développement du club et du basket dans la zone considérée)

Afin d'accéder à cette demande, les soussignés

1° Le club de représenté par

2° Le Comité Départemental A, représenté par

3° Le Comité Départemental B, représenté par

4° La Ligue Régionale C, représentée par

5° La Ligue Régionale D, représentée par

Ont convenu des dispositions suivantes :

Article premier : Dispositions administratives

- 1-1 Affiliation du club (*auprès de quelle structure doit-elle être prise ?*)
- 1-2 Compétence pour l'établissement des licences (*qui accorde ?*):
 - 1-2.1 Licence T :
 - 1-2.2 Mutation exceptionnelle :
 - 1-2.3 Licence AS :
 - 1-2.4 Surclassements :
- 1-3 Comptabilisation des licences (*dans quel CD ou Ligue les licences du club seront-elles comptabilisées pour ces opérations ?*)
 - 1-3.1 Vote dans les AG :
 - 1-3.2 Challenges fédéraux :
 - 1-3.3 Récompenses fédérales :
- 1-4 Gestion des opérations de développement (*de quel CD ou Ligue le club dépend-il pour ces opérations ?*)
 - 1-4.1 OBE :
 - 1-4.2 Fête du mini-basket :
 - 1-4.3 Tournois 3/3 :
- 1-5 Charte de l'arbitrage (*qui contrôle*)
- 1-6 Charte de l'entraîneur (*qui contrôle*)
- 1-7 Formations (*de quelle structure les licenciés du club dépendent-ils*)
- 1-8 Informations et accès informatique ; désignation des arbitres
- 1-9 Aspects disciplinaires (*comptabilisation des fautes techniques, exécution des sanctions*)

Article 2 : Dispositions financières

- 2-1 Prix des licences, mutations, licences T
 - fixation et recouvrement par....
 - répartition des sommes ainsi perçues :....
- 2-2 Demandes de subventions du club (*à qui adresser les demandes ?*)
 - CNDS.....
 - CI Gal...

Article 3 : Dispositions sportives

- 3-1 Les règles applicables matière d'obligations sportives (équipes de jeunes, réserve...) seront celles en vigueur dans le Comité.....et la Ligue
- 3-2 Les équipes du club de.....- auront droit d'accéder
- n'auront pas droit (*raier la mention inutile*)
d'accéder à la division supérieure si leur classement le leur permet en fonction des règles normalement applicables à la compétition à laquelle elles participeront
- 3-3 Les équipes du club de.....- pourront prétendre
- ne pourront pas prétendre (*raier la mention inutile*)
au titre de champion départemental ou régional
- 3-4 Les règles de brulage applicables seront celles du CD...et de la Ligue...
- 3-5 Parallèlement à leur participation aux compétitions du Comité Départemental de (CD *de rattachement dérogatoire*), l'équipe (*les équipes*) du club de.....
- conservera
- ne conservera pas (*raier la mention inutile*)
le droit de participer à la compétition du CD A (*rattachement administratif normal*) (*par exemple Coupe du Comité A*)
- 3-6 Le parcours d'excellence sportive des jeunes potentiels du club de..... se fera sous l'autorité du CD et de la Ligue..... ; le pôle espoir de référence étant celui de.....

Article 4 : Durée de la convention

La présente convention prendra effet le.....

Elle est conclue pour (*raier la mention inutile*)

- une durée illimitée : elle pourra être dénoncée par (*par exemple lettre recommandée adressée à tous les signataires*) au moins six mois avant la fin de la saison
- une durée de.....et prendra fin au.....
A son expiration, elle pourra être renouvelée :
 - o par tacite reconduction dès lors qu'aucune partie n'aura manifesté son intention de ne pas la renouveler au moins six mois avant son terme
 - o de façon expresse

Article 5 : Dispositions diverses et particulières

5-1 Un Comité de concertation composé de

-
-
-

sera chargé de résoudre les difficultés d'exécution de la présente convention

En cas de difficulté persistante, le Bureau Fédéral ou l'organe qu'il en aura chargé tranchera le différend en premier et dernier ressort.

5-2 xxxxxxxx

.....
.....

Fait à....le.....

Club de
Ligue...D

CD.....A

CD....B

Ligue C...

CONVENTION DE RATTACHEMENT DÉROGATOIRE

CLUB DE :

COMITES DEPARTEMENTAUX :

LIGUE(S) :

VALIDATION FFBB

Décision du (autorité compétente) :

Date de la décision :

Modalités particulières :

Numéro d'enregistrement :